Nous avons boycotté la première convocation de cette CAP, comme pour celles qui ont été convoquées depuis le 17 janvier 2017 pour exprimer encore une fois notre profonde colère face à l'attitude provocatrice du Directeur général sur le dialogue social.

Tant sur la méthode que sur le fond, il remet en cause des acquis fondamentaux en matière de droit syndical et de respect des représentants syndicaux et des élu.es des personnels.

L'administration ne nous met pas en capacité de préparer sereinement la CAP.

Non contente de nous réduire le temps de consultation, l'administration ne se met pas en capacité de répondre aux questions des élus lors de ladite consultation.

Cette année, nous avons 206 candidatures pour 31 postes avec une seule journée de consultation. De plus au moment de la sortie du 1er projet annulé par l'administration suite à une erreur dans le mouvement, il n'y avait personne pour répondre à nos questions pendant ce temps de consultation réduit.

Nous ne pouvons que déplorer l'erreur faite par l'administration qui a conduit à l'annulation du projet et le manque d'information à l'ensemble des agents participants à cet appel à candidature.

Pour mémoire lors de la CAPN HM du 13 janvier 2016, il y avait 81 candidatures pour 14 postes proposés. Pour mener à bien l'instruction de ces dossiers, les élus (es) disposaient de deux journées de consultation.

La suite à télécharger

fichiers:

Télécharger cr_hm_2017_def.pdf (785.54 Ko)

Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: Archives CAP (antérieur à 2018)

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank